

Vendredi 23 avril 2021

Visite de la Cidrerie du Pays d'Auray

Le Président de Région rencontre des producteurs de cidre bretons

Sur l'exploitation familiale qu'a rejoint Yves Maho, récemment élu à la tête de la Maison cidricole de Bretagne, le Président de Région a fait un point de situation, ce vendredi, avec les acteurs de la filière. Ils ont évoqué, entre autres, l'impact de la crise sanitaire sur leur activité qui, confinement oblige, a connu un net repli en raison de la fermeture des restaurants. Pour Loïg Chesnais-Girard, cette visite aura aussi été l'occasion de réaffirmer l'importance de cette production emblématique de Bretagne.

La 1^{ère} région cidricole de France n'a pas été épargnée par la pandémie de Covid-19. Depuis un an, le secteur accuse un **manque à gagner important** lié à des **stocks invendus**, traditionnellement destinés au monde de la restauration, toujours fermé au public.

Malgré une bonne saison estivale 2020, l'impact de cette crise se fait sentir, en particulier sur les jeunes entreprises, même si tous les types de structures sont touchés à divers degrés (investissements et développement différés).

La visite du Président de Région à la Cidrerie du Pays d'Auray, exploitation qui comporte notamment **9 ha de vergers dont 6 ha en production et cidrerie**, a permis un échange avec les producteurs pour entendre leur retour d'expérience.

À Locoal-Mandon, Loïg Chesnais-Girard a rappelé l'attachement de la Région au cidre, **produit de terroir emblématique de la Bretagne**, qui bénéficie, sur le territoire, de nombreuses identifications de qualité et d'origine (AOP, IGP, AOC). Des gages d'excellence que la Région souhaite valoriser, alors qu'en parallèle on constate aussi une **augmentation de la part du bio** sur les exploitations (50% des cidriers ont au moins une partie de leur production en bio et 14 producteurs fermiers le sont intégralement).

A noter que depuis le 1^{er} confinement, les professionnels ont su **adapter une partie de leur offre** en proposant de la vente locale via des nouveaux circuits. Ils ont ainsi répondu à une **forte demande de proximité*** qui ne se dément pas et qui est appelée à perdurer.

En 2021, l'un des objectifs de la filière, sera donc de redonner **plus de visibilité** à ce produit indissociable de la Bretagne. L'annulation du concours régional,

l'an dernier, avait notamment privé le cidre breton de l'une de ses vitrines habituelles.

L'an dernier, la Région avait augmenté sa contribution annuelle à la Maison cidricole de Bretagne, via une **enveloppe globale de 30 000 €**, dont une partie a servi à soutenir une **campagne de communication**.

La collectivité a en outre **voté 25 000 € d'aide** à la structure pour l'année 2021 lors de la commission permanente du 22 mars dernier.

* Le lancement par la Région, en avril 2020, du site **www.produits-locaux.bzh**, correspond à cette demande. Plus d'une **centaine d'opérateurs qui vendent du cidre** y sont référencés parmi les artisans, commerçants et producteurs, tels que la **Cidrerie du Pays d'Auray**.



La production de cidre en Bretagne

La Bretagne reste la **1^{ère} productrice de cidre en France** et a mis sur le marché **46,7% du volume total** national en moyenne, sur la période 2017-2019.


Sur les 4 départements de la région administrative, on dénombre **2 500 ha de vergers de pommes à cidre**, dont **20% de petites parcelles**.

La récolte moyenne annuelle atteint **53 000 tonnes**.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse  @regionbretagne